

RAPPORT DE REUNION INTERNE 21.01.08

Nr. **002**

Lieu de réunion : Bureau Team 31

TRANSFORMATION MAISONS DES SCOUTS A DIFFERDANGE

Code Projet : **0704**

Avenue de la Liberté - L-4601 Differdange

Maître d' Ouvrage :

F. D. G. S. - FRENN VUN DEN DEIFFERDANGER GUIDEN A SCOUTEN

Présences :	Nom :	Société :	Téléphone :	E-Mail :	Diffusion :
A) DIRECTION DES TRAVAUX					
■	M. SCHUTZ	F.D.G.S.		georges.schutz@gmail.com	■
■	M. BAMBERG	F.D.G.S.		cbamberg@internet.lu	□
□	M. KLOMP	F.D.G.S.		klomp@sudgaz.lu	□
□	M. LIESCH	F.D.G.S.		Georges.liesch@education.lu	□
□	M. CONRARDY	F.D.G.S.		daniel.conrardy@lux-airport.lu	□
■	M. WEYLAND	team 31		info@team31.lu	□
■	M. ENGELKE	team 31		info@team31.lu	□

1.0 GENERALITES					
Point :	Resp :	Constat :	Echéance	Texte :	Exécuté :
1.1	t31 FDGS	11.12.07		Dorénavant tous les documents seront envoyés par voie électronique à M. SCHUTZ qui en fera aux besoins la distribution interne à tous les membres concernés de FDGS.	
1.2	t31 FDGS	11.12.07		Offres menuiserie extérieure en bois et en PVC: Généralement FDGS préférerait faire exécuter les fenêtres en bois, les prix remis par Ostfenster rentrent environ dans l'estimation sauf pour les éléments supplémentaires (fenêtres de la cave, lucarnes). Les fenêtres de la cave seront exécutées en PVC. FDGS renseignera AR des décisions retenues.	
1.3	t31 FDGS	21.01.08		Envoi du bordereau de soumission des travaux de toiture sous forme pdf. à M. SCHUTZ.	
1.4	T31 FDGS	21.01.08		Toutes commandes seront signées par FDGS, le procédé sera vérifié par M. SCHUTZ et communiqué à AR.	
1.5	t31 FDGS	21.01.08		Les offres pour les travaux de désamiantage ont été parcourues. AR préparera la commande pour l'entreprise la moins offrente Depolux et l'enverra chez FDGS dès que la procédure exacte de l'envoi des commandes aura été définie par FDGS. AR enverra l'offre en question chez Argest pour avis concernant sa conformité.	
1.6	t31 FDGS	21.01.08		FDGS décidera quand les travaux de gros-œuvre seront adjugés. FDGS renseignera AR soit sur les positions du cahier des charges à supprimer/à exécuter soit sur les interventions à réaliser par l'entrepreneur en général. FDGS notera sur les plans les interventions à réaliser dans chaque pièce et les transmettra à AR pour prise de position.	

1.7	t31 FDGS	21.01.08		Il a été décidé de ne pas consulter un bureau d'études en génie technique. Les questions qui se poseront seront traitées avec les entreprises où, le cas échéant, avec un ingénieur en génie technique à payer à l'heure. Il en est de même pour les prestations d'un ingénieur civil. La décision concernant le débit de gaz reste d'actualité.	
1.8	t31 FDGS	21.01.08		Soumission Toiture: AR a envoyé un cahier des charges chez les entreprises suivantes: Protoitures, Wietor, Miller.	
1.9	t31 FDGS	21.01.08		Les offres de Luxcontrol et de AIB Vinçotte quant au suivi des travaux de désamiantage ont été parcourues, celle de Luxcontrol sera retenue. FDGS passera directement commande.	
1.10	T31 FDGS	21.01.08		AR enverra pour info les offres des entreprises de désamiantage et celles des bureaux de contrôle à FDGS.	
1.11	T31 FDGS	21.01.08		Revêtements de sol: FDGS renseignera AR des décisions définitives à prendre à ce sujet.	
1.12	T31 FDGS	21.01.08		La proposition de AR de faire maçonner l'ouverture actuelle dans la façade vers la futur terrasse et de faire percer une baie au milieu de la dite façade est en attente de décision par FDGS.	
1.13	T31 FDGS	21.01.08		FDGS demande à AR de contacter un ingénieur civil afin de faire calculer la stabilité et/ou la nécessité des deux colonnes en acier dans la futur salle de réunion.	

2.0 REUNION DE COORDINATION					
Point :	Resp :	Constat :	Echéance	Texte :	Exécuté :
2.1	TOUS	11.12.07		PROCHAINE REUNION DE COORDINATION : Date à définir	
<p>Sans remarques formulées à l'adresse du soussigné endéans les 8 jours, tous les points du rapport sont considérés comme acceptés. Les décisions prises en cours de réunion et actées dans la présente engagent les partis. Le présent rapport reprend les points relevant des missions des architectes, à savoir celles de coordination et d'architecture. Les points discutés en réunion qui concernent plus particulièrement le génie civil et les installations techniques sont repris le cas échéant dans les rapports à dresser par les bureaux d'études concernés.</p>					